

ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK

inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

site internet : www.ass-fondation-julie.org

courriel : fondation-julie@tiscali.fr

Schirmeck, le 7 janvier 2010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **du 14.11.2008** **à la salle des fêtes de SCHIRMECK**

Le 14 novembre 2008 à 20 h 30, en la salle des fêtes de SCHIRMECK, s'est tenue l'assemblée générale de l'ASSOCIATION FONDATION JULIE, en présence d'environ 30 personnes (voir listes de présence)

Excusés : Rose KOENIGUER – Bruno FAYENS – Martine HOFFMANN

ORDRE DU JOUR :

1) Accueil et rapport moral par le président Jean Louis Renaudin, qui remercie toutes les personnes présentes, les municipalités, les porteurs bénévoles de la lettre aux adhérents. Son mot d'accueil évoque nos 4 années de revendications, les procès de Bodein, des avancées, des choses qui bougent doucement, notamment la loi sur la rétention de sûreté, qui représente un début. Lorsque l'association s'est créée, nous en aurions souhaité une dissolution rapide, qui aurait prouvé que les objectifs ont été atteints, ce n'est malheureusement toujours pas le cas. Nous devons rester mobilisés, et pour cela le noyau dur de l'association est toujours présent.

2) Lecture du PV de l'AG du 16.11.2007, par la secrétaire Marie Paule Schaeffer, approuvé par l'assemblée.

3) Rapport d'activités, par la secrétaire adjointe Agnès Willoth (voir texte ci-annexé)

- Participation de Françoise à des conférences, réception à l'Elysée, colloque
- lettre aux adhérents
- Débat public à Schirmeck en mai
- Marche commémorative en juin
- Procès en appel de Bodein devant la cour d'appel de Colmar

4) Rapport du Comité jeunes, par Aline COLIN :

Ce comité n'est plus composé que de 3 membres, qui tiennent à continuer leurs actions et commémorer la mémoire de Julie, notamment par la marche qui s'est tenue entre Russ et Schirmeck. En 2009, la journée souvenir sera à nouveau organisée. Un blog est tenu à jour pour perpétuer le souvenir de leur amie et évoquer l'avancée du procès.

5) Rapport financier, par Pascal GIRARDIN, trésorier adjoint (voir rapport ci-joint)

Equilibre entre les recettes et les dépenses, soit 7.101,81 euros. Les dons représentent 3.385 euros, les manifestations ont dégagé un bénéfice de 530 euros. Frais postaux et téléphone représentent 2.454,23 euros. Bénéfice global sur l'année : 487,02 €

6) Rapport des commissaires aux comptes et élection, par Mme STURM :

Les commissaires aux comptes ont eu accès aux livres de comptes et factures, et n'ont rien à signaler.

Quitus est donné au trésorier par l'assemblée.

Mmes Marie Andrée WIBERT et Christine STURM sont réélues en qualité de commissaires aux comptes.

7) Intervention de Françoise SCHARSCH qui évoque : (voir texte joint)

- Participation à conférences, réunions, colloque, réception, émission TV
- débat public au mois de mai
- procès en appel

A propos de la réunion publique, Jean-Louis tient à souligner la difficulté à inviter un JAP à participer à un débat, de même que les travailleurs sociaux, qui suivent chacun beaucoup trop de détenus. Françoise, de son côté, est prête à participer à un colloque de JAP, si nécessaire.

8) Renouvellement du comité :

Le comité a été réélu pour 3 ans lors de l'AG de 2007.

Jean-Louis RENAUDIN démissionne de son poste de président, mais reste membre de l'association.

Martine Hoffmann, malgré son absence de ce soir, a proposé sa candidature.

Emmanuel KAAS démissionne de l'association.

Pas de nouvelle candidature dans la salle.

Le bureau, élu pour 1 an, se compose ainsi :

Président : Martine Hoffmann

Vice-président : Michel Bacher

Trésorier : Bruno Fayens

Trésorier adjoint : Pascal Girardin

Secrétaire : Marie Paule Schaeffer

Secrétaire adjointe : Agnès Willoth

Assesseur : Jean-Louis Renaudin

Assesseur : Martine Charton

Assesseur : Aline Colin

9) Projets 2009

L'essentiel des projets sera composé de :

- La journée souvenir qui sera reconduite en juin,
- Lettre aux adhérents
- les participations à des réunions ou débats.

L'AG de l'an prochain aura lieu le 20 novembre 2009.

10) Conclusion, par Jean-Louis et Françoise

Sans réelle volonté politique, rien ne bougera réellement. Le but des associations de victimes est d'être là, de veiller, de « booster » les politiques, dire ce qu'on veut et refuser ce qu'on ne veut pas. Le meilleur exemple en est M. BAYE, qui ne désarme pas depuis des années. Des progrès se font, il faut continuer.

Aucune autre question n'étant posée dans la salle, l'objectif et les buts de l'AFJ restent inchangés.

Jean-Louis et Françoise remercient toutes les personnes pour leur présence et leur soutien.

La réunion est close à 22 h, suivie du verre de l'amitié.

La présidente,

La secrétaire,